



– Communiqué de presse –

Face à l'augmentation incessante du prix de l'électricité, le CSEC d'EDF propose des alternatives justes et responsables

Paris, le 12 février 2024 -

La récente annonce d'une nouvelle augmentation du prix de l'électricité au 1^{er} février 2024, avec un tarif moyen passant à environ 0,25€/kWh TTC hors abonnement, suscite une vive inquiétude au sein du Comité Social et Économique Central (CSEC) d'EDF. Cette hausse s'inscrit dans une tendance de longue date, avec des augmentations cumulatives qui pèsent lourdement sur les budgets des ménages et des entreprises.

Le juste prix selon le CSEC : une vision équilibrée et responsable

Le CSEC d'EDF propose une vision alternative : un "juste prix" de l'électricité à 0,1748 €/kWh TTC, abonnement inclus. Ce tarif, calculé **sur la base des coûts de production et des investissements d'EDF, inclurait une TICFE¹ modérée (7 cts) et une TVA réduite (5,5 %)**. Cette proposition représente une baisse significative par rapport aux tarifs actuels, et elle vise à alléger la charge financière des consommateurs tout en préservant les principes de péréquation tarifaire et de solidarité nationale.

Le CSEC d'EDF soutient l'idée d'un retour à une gestion publique de l'énergie et **met à disposition ses travaux proposant une autre construction du TRVE**. Cette approche pourrait permettre de **faire baisser la facture des usagers et de revenir à des tarifs plus abordables**, comme celui de janvier 2022, traduisant une baisse de près de 30 % par rapport au tarif actuel. Ce changement de cap serait une réponse concrète aux défis énergétiques actuels et à la nécessité d'une transition équitable.

Le défi pour le gouvernement : expliquer la différence de tarification

Dans ce contexte, le **gouvernement Attal doit expliquer l'écart entre le tarif actuel et celui proposé par le CSEC d'EDF**. Cette différence soulève des questions sur la politique énergétique menée dans notre pays et les conséquences d'un marché européen qui ne marche pas, selon Bruno Lemaire.

La crise énergétique de 2022 a révélé l'incapacité du marché à répondre aux enjeux de la décarbonation et de la sécurité d'approvisionnement, des prix abordables. Le CSEC d'EDF appelle à une remise en cause profonde de la politique énergétique actuelle. Il est impératif de mettre fin à la contestabilité du tarif réglementé et de sortir l'énergie des règles de la concurrence.

Le CSEC d'EDF est prêt à collaborer avec toutes les parties prenantes pour développer une stratégie énergétique juste et durable pour tous.

Contacts presse :

Gwénaél PLAGNE

Secrétaire du CSEC d'EDF

gwenael.plagne@edf.fr | 06 60 22 65 89

Julie ARDOINT

Chargée des relations presse

julie.ardoint@energie-publique.fr | 07 66 72 77 95

¹ Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité